

PLUi de Deux-Grosnes : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 19 avril 2022

Le document d'urbanisme en vigueur à Deux-Grosnes (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 3 février 2022. Il délimite 85 zones, dont 29 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 19 avril 2022.

- Le PLUi de Deux-Grosnes s'applique dans sa version du 3 février 2022.
- Il délimite 85 zones : 29 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 28 agricoles (A) et 25 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Deux-Grosnes occupe le rang 63 par le nombre de zones délimitées : 28 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 72 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Deux-Grosnes depuis 2013, pour 41 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	85 zones
Zones urbaines (U)	29 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	28 zones
Zones naturelles (N)	25 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI SAONE-BEAUJOLAIS
Version du	3 février 2022
Partition GPU	DU_200067817_B
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_200067817_B/19c8e1a2e88f683c82c3a647ff8a6fbb/200067817_reglement_20220203_B.pdf

Les risques naturels et technologiques à Deux-Grosnes

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	12 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	24 juin 2016
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Base GASPAREXTRAITE le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/deux-grosnes-69135>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, UBa, UE, Ui

Nomenclature des zones à urbaniser

AUa

Situation administrative

Code INSEE

69135

Code postal

69430

Intercommunalité

CC Saône-Beaujolais

Département

Rhône

Région

Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

85 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

85 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

85 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Bonnet-des-Bruyères (7,7 km)

22 zones

Saint-Igny-de-Vers (9,6 km)

22 zones

Propières (10,1 km)

19 zones

Saint-Clément-de-Vers (11,4 km)

16 zones

Aigueperse (11,6 km)

17 zones

Azolette (12,5 km)

17 zones

Jullié (7,7 km)

34 zones

Émeringes (8,8 km)

17 zones

Lantignié (9,8 km)

118 zones

Dracé (18,7 km)

36 zones

Belleville-en-Beaujolais (18,8 km)

102 zones

Juliéas (11,0 km)

42 zones

Fleurie (11,1 km)

110 zones

Régnié-Durette (11,3 km)

72 zones

Chénas (11,4 km)

81 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/deux-grosnes-69135>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.